



CONTACT PRESSE :

Jean-Paul AMARY / 06 07 30 73 79 - 01 43 61 23 38

E-mail : jean-paul@amary.com

CONTACT OPCALIA Pays de la Loire :

Sophie BOULET / 02 40 99 38 22

E-mail : sophie.boulet@opcalla-pdl.com

Alors que 60% des entreprises adhérentes chez OPCALIA Pays de la Loire attendent une reprise d'activité prochaine

L'enquête de conjoncture OPCALIA révèle que la crise a eu peu d'impact sur les pratiques de formation professionnelle mais que les entreprises de la région Pays de la Loire favorisent les formations métier et celles des opérateurs et techniciens

Paris, le 6 janvier 2010 – L'enquête nationale de conjoncture réalisée par OPCALIA auprès de 2501 entreprises sur la période septembre/octobre 2009 laisse apparaître que dans les Pays de la Loire, comme au niveau national, la crise a peu impacté les pratiques des entreprises en matière de formation professionnelle mais que ces dernières ont profité de cette période difficile pour optimiser leurs actions. Cependant la tendance globale est depuis le début de l'année 2009 à la stabilité des engagements de formation. Dans la perspective 2010, on note toutefois une orientation des dépenses de formation en faveur des opérateurs et techniciens. Dans le même temps, on relève la volonté de mettre en œuvre davantage de formations liées au métier en particulier pour les grandes entreprises.

L'étude révèle que depuis le début de l'année 2009, 75% des entreprises ont engagé des actions de formation pour leurs salariés, qu'elles soient réalisées en interne ou bien par un organisme extérieur, et que les engagements de formation sont restés stables pour 55% d'entre elles, 8% les ayant augmentés et 13% diminués. Il est à noter que la diminution a atteint 31% dans l'industrie et l'augmentation 29% dans le secteur des services à la personne. Pour 2010, les entreprises sont 78% à prévoir une stabilité de leurs engagements de formation, 13% une augmentation et seulement 9% une diminution, ce qui place la région un peu au dessus de la moyenne nationale.

L'enquête révèle que plus de la moitié des entreprises situées en Pays de la Loire considère la formation continue comme « prioritaire » face à la crise, ce qui place la région dans la moyenne

française. Les grandes entreprises et celles du secteur tertiaire, notamment les organismes de formation et les entreprises de service à la personne, la considèrent davantage prioritaire.

Les actions de formation sont globalement jugées efficaces et on n'enregistre pas de différence significative entre les secteurs d'activités. Une très large majorité est convaincue des avantages de la formation professionnelle des salariés mais une fraction significative souligne toutefois la lourdeur de gestion administrative et les risques induits de turnover. Si les organismes de formation ont normalement une opinion plus positive, les adhérents du secteur commerce sont eux plus réservés.

Les contrats de professionnalisation connus par la majorité des adhérents

Les contrats de professionnalisation sont bien connus par la grande majorité (88%) des adhérents Pays de la Loire. Il est à noter toutefois que la connaissance du dispositif croît naturellement avec la taille des entreprises et que les entreprises du secteur industriel sont moins bien informées.

Après explication sur la nature du contrat de professionnalisation, 38% (soit une proportion légèrement inférieure à la moyenne globale) des personnes interrogées considèrent que ce type de contrat présente un intérêt pour leur entreprise. Parmi elles, 41% envisagent d'y recourir soit un peu plus que la moyenne nationale.

Cependant, alors qu'il n'est pas enregistré de différence significative entre les secteurs d'activités, les PME intéressées par le dispositif semblent davantage motivées pour l'utiliser à court ou moyen terme.

Une reprise d'activité prochaine

Globalement, plus des 2/3 des adhérents se disent affectés par la crise. Ils sont toutefois une majorité (69%) à envisager une reprise de l'activité pour leur entreprise.

A la question « Comment votre entreprise s'en sort elle aujourd'hui » l'enquête a distingué quatre types d'entreprises :

- les « confiants » qui ont ressenti une baisse d'activité mais commencent à entrevoir une reprise, représentent 50% des entreprises interrogées et même 70% dans l'industrie ;
- les « préservés » qui ne sont pas touchés par la crise et n'ont pas de crainte pour leur avenir et dans lesquels entrent les activités de niche, représentent 19% ;
- Les « inquiets » entreprises majoritairement du commerce qui connaissent une baisse d'activité et sont pessimistes, représentent 18%, pourcentage atteignant 32% dans le commerce de gros et de détail ;
- Les « prudents » qui s'en sortent jusqu'à présent mais ont des craintes sur leur capacité à faire face dans la durée, représentent 13% des entreprises interrogées.

Au regard de la conjoncture actuelle, 60% des entreprises interrogées prévoient une reprise de l'activité prochainement, dont plus d'un tiers début 2010. Seuls 8% n'anticipent pas de reprise. Cette perception est assez hétérogène entre les secteurs d'activité : les entreprises du secteur industriel sont plus prudentes tandis que celles du commerce plus inquiètes ; les TPE affichent pour leur part une plus grande confiance quant à une reprise rapide de l'activité.

Les organismes de formation (OF) et les entreprises en secteur industriel ont une vision plus positive puisqu'ils sont 71% à se dire optimistes ; aucune différence significative n'a été enregistrée entre les tailles d'entreprises.

Depuis le début de l'année 2009, un peu plus d'1/3 des entreprises des Pays de la Loire a modifié sa politique d'emploi à cause de la crise. Cela s'est traduit par un gel des embauches et une tendance à l'augmentation des licenciements, en particulier pour les entreprises en secteur industriel. Il n'a pas été enregistré de différence significative entre les tailles.

En 2010, seuls 18% (25% au plan national) des adhérents OPCALIA de la région pensent modifier leur politique d'emploi. Quoiqu'il en soit, les perspectives sont plutôt contrastées. On notera toutefois une tendance à un recours moins fréquent aux embauches en CDI et aux emplois temporaires en Pays de la Loire par rapport à la moyenne nationale.

A propos d'OPCALIA (www.opcalia.com)

OPCALIA Pays-de-le-Loire est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) - interbranches, interprofessionnel et régional - au titre de la formation professionnelle (la professionnalisation auprès des entreprises relevant de l'interprofession et des branches partenaires ; le plan de formation en respectant les obligations de branches).

Il finance la formation des salariés via différentes mesures : plan de formation, contrats et périodes de professionnalisation, DIF, bilans de compétences, VAE.

- Définition et mise en œuvre de projets de formation ;*
- Ingénierie financière : articulation des différentes mesures de formation, cofinancements publics...;*
- Simplification administrative et financière ;*
- Service d'informations juridiques sur la formation ;*
- Mise à disposition d'outils d'information, d'aide à la décision...*

OPCALIA Pays-de-la-Loire emploie 30 personnes dont 3 conseillers assurant les services de proximité en entreprise sur les 5 départements de la région. Acteur majeur en matière de gestion de la formation professionnelle continue, OPCALIA Pays-de-la-Loire représente 3000 entreprises adhérentes qui emploient 105 000 salariés. En 2007, le montant de la collecte a atteint 41 millions d'euros pour assurer la formation de 25 000 stagiaires, 11000 actions de formation, 2600 DIF et 2000 contrats de professionnalisation.

OPCALIA est le 3ème acteur national en matière de gestion de la Formation Professionnelle Continue et représente 38 000 entreprises adhérentes qui emploient 1,6 millions de salariés issues de 23 branches et secteurs d'activité ou de l'interprofession ; 410 M€ ont été collectés en 2009 au titre de la Formation Professionnelle des salariés (MSB 2008).

OPCALIA s'appuie sur un réseau de 28 opérateurs régionaux et de branche répartis sur tout le territoire avec un effectif de 510 collaborateurs.